



**PIRANHA TENNIS DE TABLE**  
AFFILIÉ À LA FRBT

Le PIRANHA T.T. organise le 27 septembre 2009 en son local situé rue François Libert., 36, 1410 Waterloo (salle omnisports derrière l'église), un critérium de tennis de table série C, ouvert aux personnes affiliées à la FRBT ou à toute Fédération reconnue par l'ITTF. Le tournoi se jouera suivant les statuts et règlements de la FRBT ; il est autorisé sous le n° BBW.VG04/08/09

1. Nom de la compétition	Critérium « C » du PIRANHA T.T.
2. Date	Dimanche 27 septembre 2009
3. Lieu	Salle omnisports derrière l'église, rue François Libert, 36, 1410 Waterloo
4. Le critérium sera doté de prix en espèces et en nature en fonction des inscriptions par séries.	
5. Série organisée et horaires	
Hommes	
E2+E0+D6+D4 / NC	09:00
D2+D0+C6+C4	11:00
E +NC	13:00
D Special	14:00
C Spécial /	15:00
Dames	
NC	11:00
D	13:00
C	15:00
6. Il se fera usage de 18 tables de couleurs bleues et de balles TIBHAR *** de couleur orange.	
7. Les joueurs seront répartis par poule de 3,4 ou 5 joueurs suivant le nombre d'inscriptions, le ou les joueurs, <b>au prorata des inscriptions</b> de chaque poule accéderont au tableau final qui se disputera par élimination directe.	
8. Les rencontres se jouent au meilleur des cinq manches (trois sets gagnants).	
9. Droits d'inscription	7€ pour une série 11€ pour deux séries On peut s'inscrire dans la série de son classement et dans la série immédiatement supérieure. Le montant de l'inscription est dû, que le joueur inscrit se présente ou non à la compétition. Accès libre et gratuit pour les spectateurs.
10. Inscriptions chez Flamand Gérard ; Parc du Peterbos 1/9 1070 Bruxelles (mentionnant nom, prénom, classement, club, séries souhaitées ; les inscriptions écrites seront prioritaires) e-mail : <a href="mailto:gerfla@skynet.be">gerfla@skynet.be</a> / tél - 02/522-72-31/ GSM : 0497/27-05-58	

11. Date limite d'inscriptions : 24 septembre 2009
12. Date et lieu d'élaboration des tableaux :
13. Les joueurs sont invités à se présenter 30 minutes avant le début de leur première série. Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
14. Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement du critérium.
15. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol, qui pourrait survenir pendant ou à cause de la présente organisation sportive.
16. Il est strictement interdit d'utiliser dans la salle des chaussures utilisées pour atteindre le complexe sportif (deux paires de chaussures sont donc requises). Les semelles de chaussure de couleur noire et traçante sont proscrites.
17. En dehors de la cafétéria, il est strictement interdit de boire, manger, fumer.
18. Il est également interdit de gommer dans et à l'extérieur des installations sportives.

Directeur du critérium : Patrick Lardinois

Patrick Lardinois  
Président du PIRANHA T.T.  
BBW319  
[Patrick.lardinois@skynet.be](mailto:Patrick.lardinois@skynet.be)